

## Mouvement du personnel

---

### Nomination

#### Institut universitaire de France

NOR : ESRS1800063A  
arrêté du 6-4-2018  
MESRI - DGESIP/DGRI A

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 6 avril 2018, sont nommés membres juniors de l'Institut universitaire de France à compter du 1er octobre 2018, pour une durée de cinq ans, les enseignants-chercheurs dont les noms suivent :

Karine Abiven, maître de conférences à Sorbonne Université,  
Élie Aidekon, maître de conférences à Sorbonne Université,  
Muriel Andreani, maître de conférences à l'université Lyon I,  
Liliana Delia Arnaud-Cormos, maître de conférences à l'université de Limoges,  
Manuela Valeria Banica, professeure à Sorbonne Université,  
Karine Beauchard, professeure à l'École normale supérieure de Rennes,  
Charlot Nedjma Bendiab, maître de conférences à l'université Grenoble Alpes,  
Moussa Benhamed, maître de conférences à l'université Paris XI,  
Simone Bertoli, professeur à l'université de Clermont Auvergne,  
Anne Bory, maître de conférences à l'université de Lille,  
Renaud Bourles, maître de conférences à l'École Centrale de Marseille,  
Gery Casiez, professeur à l'université de Lille,  
Ismael Castillo, professeur à Sorbonne Université,  
Lin Chen, maître de conférences à l'université Paris XI,  
Saioa Cobo, maître de conférences à l'université Grenoble Alpes,  
Albane Cogne (Épouse Di Bella), maître de conférences à l'université de Tours,  
Grégoire Danger, maître de conférences à Aix-Marseille Université,  
Jean Daou, professeur à l'université de Mulhouse,  
Alexandra Dardenay, maître de conférences à l'université Toulouse II,  
Maxime Decout, maître de conférences à l'université de Lille,  
Mathieu Durand, maître de conférences à l'université du Mans,  
Mohamad El Haj, maître de conférences à l'université de Lille,  
Stéphane Frioux, maître de conférences à l'université Lyon II,  
Sébastien Gadat, professeur à l'université Toulouse I,  
Aurore Gaillet, professeure à l'université Toulouse I,  
Arnaud Gautier, maître de conférences à l'École normale supérieure de Paris,  
Quentin Glorieux, maître de conférences à Sorbonne Université,  
Vincent Godard, maître de conférences à Aix-Marseille Université,  
Delphine Grynberg, maître de conférences à l'université de Lille,  
Pierre Guillard, maître de conférences à Sorbonne Université,  
Éva Guillorel, maître de conférences à l'université de Caen,  
Mathieu Hauchecorne, maître de conférences à l'université Paris VIII,  
Bruno Héryn, maître de conférences à l'Institut national des langues et civilisations orientales,  
Andreas Höring, professeur à l'université de Nice,  
Sébastien Huet, maître de conférences à l'université Rennes I,

Sylvain Joubaud, maître de conférences à l'École normale supérieure de Lyon,  
Anne Hélène Klinger-Dollé, maître de conférences à l'université Toulouse II,  
Julie Koenig, maître de conférences à Aix-Marseille Université,  
Pierrick Labbe, maître de conférences à l'université de Montpellier,  
Alice Le Gall, maître de conférences à l'université de Versailles Saint-Quentin,  
Cécile Lepère, maître de conférences à l'université de Clermont Auvergne,  
Fabien Lombard, maître de conférences à Sorbonne Université,  
Julien Longhi, professeur à l'université de Cergy-Pontoise,  
Maud Marchal, maître de conférences à l'Institut national des sciences appliquées de Rennes,  
Julien Marche, professeur à Sorbonne Université,  
Vincent Martin, maître de conférences à l'université de Clermont Auvergne,  
Hourya Molino-Machetto, maître de conférences à l'université Toulouse II,  
Jérôme Moreaux, maître de conférences à l'université de Montpellier,  
Julien Mozziconacci, maître de conférences à Sorbonne Université,  
Sophie Orange, maître de conférences à l'université de Nantes,  
Sylvain Pattieu, maître de conférences à l'université Paris VIII,  
Maud Pérez-Simon, maître de conférences à l'université de Paris III,  
Marcela Perrone-Bertolotti, maître de conférences à l'université Grenoble Alpes,  
Jordi Pia-Comella, maître de conférences à l'université Paris III,  
Amélie Piton, maître de conférences à l'université de Strasbourg,  
Damien Quémener, maître de conférences à l'université de Montpellier,  
Luis Miguel Rodrigues, professeur à l'université Rennes I,  
Audrey Sabbagh, maître de conférences à l'université Paris V,  
Laetitia Sansonetti, maître de conférences à l'université de Paris X,  
Sylvain Schmitz, maître de conférences à l'École normale supérieure de Cachan,  
Marie Semon, maître de conférences à l'École normale supérieure de Lyon,  
Marta Severo, maître de conférences à l'université Paris X,  
Damien Stehlé, professeur à l'École normale supérieure de Lyon,  
Franck Sueur, professeur à l'université de Bordeaux,  
Marco Tarzia, maître de conférences à Sorbonne Université,  
Todor Tsankov, maître de conférences à l'université de Paris VII,  
Pierre Verlot, maître de conférences à l'université Lyon I,  
Alexandre Vincent, maître de conférences à l'université de Poitiers,  
Hélène Vu Thanh, maître de conférences à l'université de Bretagne-Sud,  
Lionel Zevounou Adekunlé, maître de conférences à l'université Paris X.

Sont nommés membres seniors de l'Institut universitaire de France à compter du 1er octobre 2018, pour une durée de cinq ans, les enseignants-chercheurs dont les noms suivent :

Carlo Adamo, professeur à l'École nationale supérieure de Chimie Paris,  
Cyrille Aslanov, professeur à Aix-Marseille Université,  
Mohamed Naceur Belgacem, professeur à l'Institut polytechnique de Grenoble,  
Alberto Bramati, professeur à Sorbonne Université,  
Véronique Buat, professeure à Aix-Marseille Université,  
Nicolas Burq, professeur à l'université Paris XI,  
Yacine Chitour, professeur à l'université Paris XI,  
Patrizia D'Ettorre, professeure à l'université Paris XIII,  
Arnaud Debussche, professeur à l'École normale supérieure de Rennes,  
Jean-Jacques Delannoy, professeur à l'université de Chambéry,  
Stéphane Dufoix, professeur à l'université Paris X,  
Anne Duprat, professeure à l'université d'Amiens,  
Monsieur Jacky Even, professeur à l'Institut national des sciences appliquées de Rennes,  
Madame Valérie Fromentin, professeure à l'université Bordeaux III,

Sébastien Galtier, professeur à l'université Paris XI,  
Karsten Haupt, professeur à l'université de technologie de Compiègne,  
Monsieur Michel Hehn, professeur à l'université de Lorraine,  
Madame Danièle James-Raoul, professeure à l'université Bordeaux III,  
Delia Kesner, professeure à l'université Paris VII,  
François Langot, professeur à l'université du Mans,  
Patrice Le Calvez, professeur à Sorbonne Université,  
Élodie Lecuppre, professeure à l'université de Lille,  
Vincent Lepetit, professeur à l'université de Bordeaux,  
Régis Malet, professeur à l'université de Bordeaux,  
Isabelle Martin-Verstraete, professeure à l'université Paris VII,  
Yves Mely, professeur à l'université de Strasbourg,  
Philippe Minard, professeur à l'université Paris VIII,  
Nicolas Moes, professeur à l'École Centrale de Nantes,  
Jean-Marc Moura, professeur à l'université Paris X,  
Horatia Muir Watt, professeure à l'Institut d'études politiques de Paris,  
Yves Porter, professeur à Aix-Marseille Université,  
Olivia Reinaud, professeure à l'université Paris V,  
Tanguy Rouxel, professeur à l'université Rennes I,  
Julien Royet, professeur à Aix-Marseille Université,  
Uwe Schlattner, professeur à l'université Grenoble Alpes,  
Alexandre Simionovici, professeur à l'université Grenoble Alpes,  
Monsieur Joël Swendsen, directeur d'études à l'École pratique des hautes études de Paris,  
Monsieur Dominique Viart, professeur à l'université Paris X.

Sont reconduits en qualité de membre senior de l'Institut universitaire de France à compter du 1er octobre 2018, pour une seconde période de cinq ans, les enseignants-chercheurs dont les noms suivent :  
Jean-Paul Borg, professeur à Aix-Marseille Université,  
Sandra Laugier, professeure à l'université Paris I.

Les enseignants-chercheurs nommés à l'Institut universitaire de France sont placés en position de délégation. Ils continuent à exercer leur activité dans leur établissement d'appartenance et sont déchargés des deux tiers de leur service d'enseignement.